

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FÉVRIER 2024

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures et une minute, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 16 Février 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33 **Présents** : 28

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, ATTEN, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, TONNEAU, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, BRAILLY, HOCHART, GAJDA, THERY.

Ont donné pouvoir : Monsieur AUDIN (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI (*pouvoir à Madame DUPONT*), Madame BOUCHEZ (*pouvoir à Madame CARTA*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*), Madame BOUTON (*pouvoir à Madame THOMAS*).

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

DELIBERATION N° 16 : PÂQUES - « CHASSE AUX OEUFS » au Parc Emile Zola. Tarif et organisation.**EXPOSE DU RAPPORTEUR**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée la volonté de développer des animations populaires et familiales tout au long de l'année dans le Parc Émile Zola.

Dans ce cadre, la ville a le projet d'organiser de nouveau une chasse aux œufs à l'occasion des festivités de Pâques lors des trois prochaines années, pour un tarif de **0,50 euros par personne**. Les adultes accompagnateurs seront autorisés à entrer gratuitement dans le parc.

Madame le Maire précise qu'une vente préalable de tickets sera organisée pour une bonne organisation de l'événement.

Les recettes seront perçues par la régie n° 25 du service Fêtes et Cérémonies.

Pour une bonne organisation, il convient de recruter des animateurs temporaires afin d'assurer la bonne préparation et réalisation des actions.

La rémunération et le recrutement des animateurs seront mis en place en référence à la délibération n° 13 du 29 Juin 2022 concernant : « *le personnel d'encadrement. Animation Enfance et Jeunesse. Mise à jour des conditions de recrutement et de rémunération* ».

D'autres activités payantes, non gérées directement par la Ville, pourront être proposées.

Il est proposé au Conseil Municipal :

● **DE FIXER** à **0,50 euros par personne** la participation à la chasse aux œufs pour les années 2024, 2025 et 2026.

● **DE RECRUTER** le personnel d'encadrement.

.../...

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE.

Le Secrétaire de séance,


T. SANCHEZ.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

A.L. DORVILLE
Maire de Desvres